

GUIDE POUR UNE DEMANDE D'ÉVALUATION TECHNIQUE D'UN VPH POUR UNE INSCRIPTION SUR LA LPPR

Annexe 3 – Données techniques

Afin de pouvoir gérer au mieux votre demande, il est indispensable que votre documentation commerciale et/ou bon de commande et/ou guide d'utilisation et d'entretien contiennent au minimum les informations suivantes :

Pour tous les types de véhicules

- Toutes les caractéristiques dimensionnelles possibles du produits (exemples : largeur de siège, profondeur de siège, plage d'inclinaison des éléments,...)
- la masse maximale admissible sur le véhicule,
- le ou les échantillons livrés possèdent une plaque constructeur inamovible et indélébile comportant au minimum :
 - le marquage CE,
 - le nom du fabricant,
 - ses coordonnées,
 - la référence du véhicule,
 - son numéro de fabrication,
 - la date de fabrication,
 - la masse maximale admissible.

Pour les fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique et pour les dispositifs de propulsion par moteur électrique adaptable sur un fauteuil roulant à propulsion manuelle

- la classe d'usage du matériel par rapport à la norme NF EN 12184 (classe A, B ou C – fauteuil roulant intérieur, intérieur/extérieur ou extérieur),
- la vitesse maximale (en km/h),
- l'autonomie (en km),
- la pente maximale de sécurité (en °),
- la hauteur d'obstacle maximum franchissable (en cm),
- la matrice de programmation standard.

Pour tous les dispositifs de propulsion par moteur électrique adaptable sur un fauteuil roulant à propulsion manuelle

- La liste de tous les fauteuils roulant à propulsion manuelle sur lesquels le dispositif est adaptable (la déclaration de marquage CE doit comporter cette liste)